



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2477

Lyon 9e - ZAC de la Duchère - Convention de mise à disposition à titre gratuit consenti par la Ville de Lyon au profit de la SERL du volume n° 3 correspondant à la dalle du parvis du "forum" de la Duchère et autorisation des travaux de renforcement de la dalle et d'aménagement du "forum" de la Duchère sis 225-226 avenue du Plateau - EI 09241-UG 03

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2477 - LYON 9E - ZAC DE LA DUCHERE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT CONSENTI PAR LA VILLE DE LYON AU PROFIT DE LA SERL DU VOLUME N° 3 CORRESPONDANT A LA DALLE DU PARVIS DU "FORUM" DE LA DUCHERE ET AUTORISATION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DALLE ET D'AMENAGEMENT DU "FORUM" DE LA DUCHERE SIS 225-226 AVENUE DU PLATEAU - EI 09241-UG 03 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement composé d'un garage enterré sur trois niveaux et d'un forum supporté par la partie supérieure de ce garage constituant un espace public cadastré AS 13, représentant une surface de 2 319 m² et sis 225-226 avenue du Plateau, lieudit « La Duchère Plateau » à Lyon 9^e.

Cet ensemble immobilier complexe fait l'objet d'un Etat Descriptif de Division en Volumes dont le volume n° 3 correspond à l'Esplanade du « Forum » de la Duchère, qui, dans le cadre de la ZAC de la Duchère, doit être aménagé par la SERL, aménageur.

Suite aux investigations préalables déjà menées par la SERL (sondages et carottages) pour définir la portance de la dalle, il apparaît nécessaire de réaliser un renfort pour pouvoir accueillir le nouvel aménagement (charges permanentes) et permettre l'utilisation de cet espace par les usagers (charges d'exploitation).

C'est pourquoi la SERL a sollicité de la Ville de Lyon l'autorisation de réaliser les travaux de renforcement de la dalle et d'aménagement du « Forum » de la Duchère comme décrits ci-dessous :

- Renfort de la dalle du parvis du « Forum » :
 - Installation d'un chantier sécurisé ;
 - Démolition des revêtements en place jusqu'à la dalle, par couches successives suivant les différentes structures en place et déblaiement des revêtements de sols existants ;
 - Démolition des surfaces végétales ;
 - Dépose des mobiliers (bancs, corbeilles, éclairage) ;
 - Etude de renforcement de la dalle grâce à la réalisation d'un relevé précis des niveaux des dalles, le repérage sur la dalle des poutres et piliers et la réalisation de carottages complémentaires pour permettre de lancer l'étude de renfort de la dalle.

- Aménagement du « Forum » de la Duchère :
 - Réalisation de la nouvelle dalle puis remblaiement ;
 - Mise à niveau entre la tour panoramique et le futur îlot 5D ;
 - Réalisation d'un revêtement béton pour les chemins piétons et les aires axes de sécurité pour la tour panoramique ;
 - Création d'espaces verts (pelouse et arbustes bas)

- Intégration d'ouvrages type gradins en pierres et de mobilier urbain type blanc en bois, chaises et tables.

L'ensemble de ces travaux suppose la mise à disposition du volume n° 3 cadastré sous le numéro 13 de la section AS et représentant une surface de 2 319 m².

La durée prévisionnelle des travaux est de 21 mois environ et ceux-ci seront réalisés dans le respect des règles de l'art et de sécurité, aux frais exclusifs et sous la responsabilité de la SERL.

Pour votre information, il est précisé que la valeur locative annuelle du terrain correspondant à cette mise à disposition est estimée à 83 484 €/an.

Toutefois, s'agissant d'une mise à disposition pour les besoins des travaux s'inscrivant dans le cadre de la Z.A.C. de la Duchère, il vous est proposé de consentir au profit de la S.E.R.L. cette convention à titre gratuit.

Vu ladite convention de mise à disposition ;

M. le Maire du 9^e arrondissement ayant été consulté le 29 septembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la SERL, concernant la mise à disposition à titre gratuit du volume n° 3 correspondant à la dalle du parvis du « Forum » de la Duchère pour la réalisation des travaux de renforcement de ladite dalle et d'aménagement dudit « Forum » sis 225-226 avenue du Plateau, lieudit « La Duchère Plateau » à Lyon 9^e, aux conditions précitées, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY